

CONSEIL MUNICIPAL

28 Juillet 2016

Le **vingt-huit juillet deux mil seize**, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, Maire.

Présents : Riant Bernard, Maire

Richard GAUTIER, Joël NAIN, Véronique PIERRON, adjoints

Jean François CAPOLUNGO, Jean DELOFFRE, Thierry GUENARD, Maurice POULIN, Frédéric MAGNIER, Maryline RENAUDIN, Martine CHEVALLIER, Jean Michel GUYOT

Absents excusés : Nadine DURAND (pouvoir Jean-François CAPOLUNGO) Mathieu DEBAIN (pouvoir Bernard Riant)

Absent : Dany MOINE

Secrétaire de Séance : PIERRON Véronique

03 80

1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 30 JUIN 2016

Adopté à l'unanimité des présents et représentés

2 - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

DE SMET Serge et PONTONNIER Annick : vente maison, sis 7 Rue des Tournants, parcelle AB 557

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide de ne pas utiliser son droit de préemption.

3 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

Suite à la création du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) entre Vallan et Gy l'Evêque à la rentrée de septembre 2016, une convention est en cours de rédaction.

Dès la rentrée, le programme des NAP sera revu en fonction de l'âge des enfants ; les CM1 et CM2 étant scolarisés à Gy l'Evêque.

Fréquentation raisonnable pour le centre de loisirs durant ce mois de juillet. La sortie « découverte du Morvan » a été fort appréciée (le saut du Gouloux, lac des Settons)

Commission Environnement - Attractivité**Rapporteur : Joël NAIN**

Les commissions ont fait leur 1^{ère} visite pour le concours communal et départemental des maisons fleuries le lundi 11 juillet 2016. La 2^{ème} visite aura lieu le lundi 4 septembre 2016 à 18h30.

Le désherbage du canal 1800 a été réalisé par l'Association Emeraude.

Les travaux de lasure et peinture au sol antidérapante des 2 ponts vers la salle polyvalente, l'aire de jeux ainsi que les grilles du cimetière ont été réalisés par l'entreprise Fabre.

Commission Travaux**Rapporteur : Bernard Riant**

RAS

Commission Voirie Assainissement**Rapporteur : Bernard Riant**

L'entreprise DRTP a été sollicitée pour le regard rue de l'église, le devis s'élève à 2 220 € ttc.
Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés

Commission Animation**Rapporteur : Richard Gautier**

14 juillet : Malgré la pluie, les Vallanais étaient bien présents pour l'apéritif offert comme tous les ans par la Commune. 40 kg de truites ont fait leur bonheur.

Participation importante des enfants pour les lampions avant de rejoindre le terrain de football pour le tirage du feu d'artifice.

Commission Accessibilité**Rapporteurs : Véronique Pierron et Joël Nain**

Les travaux de mise en accessibilité de la salle polyvalente et de l'école élémentaire seront terminés pour la rentrée de septembre.

COMMISSION Aménagement de la Place Communale**Rapporteur : Véronique Pierron**

Le cahier des charges a été envoyé à divers architectes. L'ouverture des dossiers se fera courant Août.

COMMISSION CCAS**Rapporteur : Bernard Riant****Aide rentrée scolaire**

Tous les ans le CCAS verse une aide de 40 euros, sous forme d'un bon d'achat dans différents magasins, pour la rentrée scolaire aux élèves rentrant en 6^{ème}, seconde, ou en 1^{ère} année d'apprentissage. Les familles concernées recevront un courrier. N'hésitez pas à vous faire connaître en cas d'oubli.

Demande aide

Un administré a sollicité une aide médicale. Il est suivi par une assistante sociale du Conseil Départemental. Il a été reçu par le Maire et Véronique PIERRON. Les membres du CCAS ont donné leur accord pour une aide de l'ordre de 400 euros. Nous attendons d'avoir la somme exacte pour finaliser le dossier.

4 - BAUX RURAUX

Le Maire informe le Conseil Municipal que les baux ruraux, contractés avec la SCEA PROU et Germain PHILBÉ vont arriver prochainement à échéance.

Vu, la délibération du 7 août 2007, concrétisant la signature et le montant des baux ruraux, Conformément au statut du fermage et à défaut de congés donnés dans les 18 mois avant l'expiration du bail, le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler le bail dans les mêmes conditions, conformément à la loi.

	SCEA PROU	Germain PHILBÉ
parcelles	ZL 133 et ZK 122	A 822 - A 824 A 830 - ZA 142
surface	44a 35ca	42a 89ca
fermage annuel	base 94 : 42,75€ actualisé chaque année en fonction de la variation de l'indice	Base : 76€ multiplié par l'indice annuel du fermage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide :

- De renouveler les baux ruraux pour une durée de 9 ans dans les mêmes conditions, conformément à la loi.
- Charge le Maire d'émettre les titres correspondants

5 - PERSONNEL COMMUNAL**a) Contrat accroissement activité**

M. le Maire informe qu'il a été nécessaire, dans l'urgence et pour maintenir le service public, de faire un contrat d'accroissement temporaire d'activité pour le service entretien. Durée : 9 juillet au 31 Août 2016.

Temps de travail : 28h

Taux horaire : smic

Profil : adjoint technique 2^{ème} classe.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés.

b) Remplacement personnel : convention Centre de Gestion

Afin de remplacer un agent au secrétariat pendant environ 4 mois Monsieur le Maire suggère de faire appel au centre de gestion qui a un vivier de secrétaires de mairie récemment formées.

Une convention devra être signée entre le centre de gestion et la commune pour définir les conditions.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés

c) Modification régime indemnitaire

La valeur de l'indice 100 a augmenté de 0.6% au 1^{er} juillet 2016.

Les montants de l'IAT augmentent mécaniquement car ils sont indexés sur la valeur du point d'indice. Article 4 du décret 2002-61 du 14 janvier 2002 relatif à l'indemnité d'administration de technicité.

Afin de tenir compte de cette augmentation il est nécessaire d'augmenter l'enveloppe du régime indemnitaire de 60€ pour 2016.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés.

6 - REMBOURSEMENT FACTURES

A l'amicale des retraités de VALLAN

Facture d'un montant de 43.53€ pour l'achat de denrées alimentaires pour la fabrication de gaufres pour les enfants du centre de loisirs.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés

A Véronique PIERRON

Facture d'un montant de 77€ payée par Mme PIERRON à l'entreprise « Chalet de la Plage » correspondant à l'achat de goûters lors de la sortie du 11 juillet dans le Morvan, du centre de loisirs.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés

7 - COMMUNICATIONS

Le Maire informe le conseil du décès de François RICHARD, ancien élu.

Il rappelle son implication dans la vie associative. Ses obsèques auront lieu le samedi 30 juillet au funérarium d'Auxerre.

Une administrée a fait part de son souhait d'une meilleure sécurisation au niveau du déversoir.
Information sécurité routière

Prochaine réunion du Conseil : 29 Septembre 2016 à 20 h 30

Séance est levée à 23 heures

Fait et délibéré, le 28 juillet 2016.



Le Maire,
Bernard RIAANT



Véronique PIERRON

Richard GAUTIER

Joël NAIN

Jean-François CAPOLUNGO

Frédéric MAGNIER

Maurice POULIN

Thierry GUENARD

Nadine DURAND
Absente excusée

Jean-Michel GUYOT

Mathieu DEBAIN
Absent excusé

Martine CHEVALLIER

Maryline RENAUDIN

Jean DELOFFRE

Dany MOINE
Absent